

BULLETIN DE L'INSTITUT D'ÉGYPTE



TOME XXXI
SESSION 1948-1949



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1949

DEUX DINARS INÉDITS
DU DERNIER ROI AYOUBITE D'ÉGYPTE
AL MALEK AL ACHRAF ABOU'L FATH MOUSSA⁽¹⁾

PAR

PAUL BALOG.

Le pouvoir de la dynastie ayoubite prit fin quand Saleh Ayoub mourut sur le champ de bataille de Mansoura en 647 de l'Hégire. Il est vrai que son fils aîné, Touran Chah, accéda au trône mais pour deux mois seulement : il fut assassiné par sa propre armée. La veuve de Saleh Ayoub, proclamée Reine d'Égypte, régna en souveraine durant trois mois mais fut contrainte d'épouser le Mamelouk Aybek et de lui céder officiellement le pouvoir, tandis qu'en fait elle continua pendant un certain temps à exercer une influence prépondérante.

L'énorme puissance temporelle des Ayoubites s'écroulait avant d'avoir duré un siècle. Sa force militaire était usée mais son influence morale était encore considérable : les rénovateurs de l'orthodoxie demeuraient révérendés. Les prétendants ayoubites de Syrie constituaient donc une menace sérieuse pour le pouvoir encore naissant des Mamelouks d'Égypte. C'est pourquoi les Mamelouks élevèrent au trône, comme Roi associé à Aybek, un descendant direct de Kamel : Al Achraf Moussa, fils de Mass'ud Youssef du Yemen. En apparence au moins, la légitimité se trouvait ainsi sauvegardée. Selon Makrizi, on alla même jusqu'à frapper des monnaies portant les noms et les titres ayoubites du petit Roi, auxquels avaient été associés ceux d'Aybek. Bien entendu cette monnaie constituait un moyen de propagande. Nous lisons dans l'*Histoire des Sultans Mamelouks* de MAKRIZI (traduction de Quatremère, p. 228), ce qui suit : « . . . Le lendemain les troupes furent invitées à sortir de la ville et l'on renouvela le serment de

⁽¹⁾ Communication présentée en séance le 22 janvier 1949.

fidélité qui avait déjà été prêté aux deux sultans Melik el Achraf Moussa et Melik Moezz Aybek. On décida que les noms des deux princes seraient écrits conjointement sur les actes et les diplômes et gravés sur la monnaie.»

Malgré que le jeune Achraf Moussa fut nominalement Roi pendant deux années entières, aucun document numismatique le concernant n'avait été trouvé ni publié jusqu'à ce jour. Ce qui précède souligne l'intérêt présenté par deux dinars frappés au nom de ce prince éphémère, monnaies en or inédites à notre avis et dont voici la description :

N° 1.

Droit : au centre en quatre lignes horizontales :



الامام
المستعصم
بالله ابو احمد عبد
الله امير المؤمنين

(Au bas de l'inscription du centre deux globules disposés horizontalement, celui de gauche écrasé puis deux cercles parallèles de trait lisse.)

Légende circulaire centripète :

.... رحيم ضرب هذا الدينار بالقاهرة سنة تسع واربعين

Revers : au centre en cinq lignes horizontales :



ايوب
الملك الصالح
الملك الاشرف
ابو الفتح موسى
ابن

Légende circulaire centripète : formule de la mission prophétique jusqu'à *الدين الحق*, puis deux cercles parallèles de trait lisse.

Poids : 4 gr. 99 ; diamètre maximum : 21 mm.

N° 2.

Droit : au centre comme le n° 1.

(Au bas de l'inscription du centre trois globules disposés horizontalement, puis deux cercles parallèles de trait lisse.)



Légende circulaire centripète :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ضَرَبَ هَذَا الدِّينَارَ بِالْقَاهِرَةِ سَنَةَ خَمْسِينَ وَسِتِّمِائَةٍ

Revers : au centre comme le n° 1.

Légende circulaire centripète : comme le n° 1.

Poids : 4 gr. 26 ; diamètre maximum : 22 mm.



*
* *

Ces deux monnaies ont été frappées au Caire, l'une dans l'année 649, l'autre en 650 de l'Hégire. A part la date et la différence dans le nombre des globules au-dessous de l'inscription centrale, il existe encore plusieurs détails nous indiquant que les pièces proviennent de coins différents. La configuration des monnaies, le style des inscriptions en naskhy et leurs dispositions sont identiques jusqu'aux derniers détails aux dinars émis par la branche égyptienne de la dynastie ayoubite, après la réforme monétaire de Kamel Mohamed en 622 de l'Hégire.

Ces deux dinars nous apprennent que les princes Mamelouks, après la mort de Touran Chah, ne se sentaient pas encore sûrs de leur pouvoir et craignaient les réclamations des prétendants ayoubites de Syrie. De là ce besoin d'un lien ostensible avec la dynastie légitime des Ayoubites. Les informations de Makrizi étaient donc jusqu'à un certain point correctes. Mais il rapporte que la monnaie devait être émise aux noms des deux Rois conjointement, or nous constatons dans le cas présent qu'il n'en est pas ainsi et Al Malek al Achraf Abou'l Fath Moussa y figure seul, avec une filiation quelque peu tendancieuse. Sur les deux dinars il est désigné comme le fils

de Saleh Ayoub quand, en réalité, il est seulement le fils du frère de ce dernier : Mass'ud Salaheddin Youssef du Yemen. Aybek n'est pas mentionné, probablement pour augmenter la valeur de propagande de cette monnaie pseudo-ayoubite. Vraisemblablement, pour des raisons identiques, plus tard quand Achraf Moussa fut écarté du trône, Aybek en assumant le pouvoir à lui seul conserva toujours au type monétaire des relations étroites avec celui de la dynastie déchue : spécialement avec Saleh Ayoub. Sur ses monnaies tout au moins, Aybek ne s'est jamais intitulé Roi souverain d'Égypte ; il fit simplement ajouter son nom, sans aucun titre, au protocole habituel de Saleh Ayoub.

RÉSUMÉ.

Présentation de deux dinars d'Al Achraf Moussa, le dernier Roi ayoubite d'Égypte, dont on ne connaissait pas de monnaies jusqu'à ce jour. Bien que le pouvoir réel fut passé aux mains des princes Mamelouks, les circonstances politiques les ont forcé à maintenir une apparence de *statu quo*. La monnaie, qui à cette époque était l'expression de la souveraineté, leur a servi comme un moyen de propagande pour donner une apparence légale à leur pouvoir et mettre en échec leurs adversaires lesquels, non sans quelque fondement, revendiquaient le trône d'Égypte.



Monnaie de Beibars présentant un blanc étendu (à gauche) résultant d'un manque partiel d'épaisseur qui provient de la production du flan par coulée.



EL MANSOUR.



EL KAIM.

Monnaies fatimites frappées. Nombreuses verrucosités provenant de l'emploi de coins obtenus par coulée (moulage des coins).



KUTUZ.



KUTUZ.



MANSOUR NOUR EL-DINE ALY.



MANSOUR NOUR EL-DINE ALY.

Monnaies mamelouks frappées au moyen de coins fabriqués par coulée.



1. — Monnaie ayoubite probablement frappée, sur flan coulé. (La languette montre la section du chapelet.)
2. — Monnaie seldjoukide sur flan coulé. (La languette montre la section du chapelet.)

Deux monnaies ortoqides coulées au moule. La coche provient d'une insuffisance de métal à l'évent du moule.



Monnaie de Salah ed-Dine frappée au moyen d'un coin gravé mais fendu à l'usage. La trace de la fente est différente [relief au lieu de creux] d'une trace résultant d'un coin coulé.